Compte-rendu du conseil de l'E.E.Pu. L'Auditoire du Jeudi 9 mars 2023

Enseignants : Mme NOURRY, M. FOUGLE, Mme PAILLARDON, Mme BEASSE, Mme PITOUT, M. LESSARD, Mme ABRAHAM, Mme MARTIN, Mme JUSSIENNE, Mme GOHIN et Mme CLESSE.
Directrice : Mme FIANCET.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme BRIANTAIS, Mme FORGET, Mme GESLIN, Mme MICHEL et Mme THEILLET.

Adjointe Enfance-Jeunesse-Vie scolaire : Mme KOUBA.

Responsable service enfance : M. RUBAUD.

Personnes excusées :
IEN : Mme HERVE SCHUTTERS.
MAIRE : M. BONNIN.

Enseignants : Mme HERVIO, Mme GOURMELON, Mme MIOSSEC.

Représentants des parents d'élèves titulaires : M. CHEVER, Mme SCHINDLER, M. VERLAINE, Mme GAUDIN, Mme LEFAUCHEUR, Mme PACHEU, Mme THOMAS et M. VIOT.

La séance du conseil s'ouvre à 18h15 et se termine à 19h45.
Les secrétaires de séance sont : Mme BRIANTAIS (pour les parents d'élèves) Mme FIANCET (pour les enseignants).

---

1) Validation du précédent compte rendu :

Validé à l'unanimité.

2) Présentation des « Billets de Retard » :

Face à nombreux retards d'enfants qui arrivent seuls à l'école nous avons mis en place des billets afin de nous assurer que les parents soient bien au courant de ces retards et qu'ils soient moins nombreux à terme.

BILLET DE RETARD N°	
Date : _____ **Heure d'arrivée:** _____ **Nom :** _____	Votre enfant est arrivé en retard à l'école. Les enfants n'étant pas autorisés à circuler seuls dans l'école, il faut que vous l'accompagniez jusqu'à sa classe. Je vous remercie également de l'aider à être bien ponctuel. Motif du retard: _____ Signature parents: _____

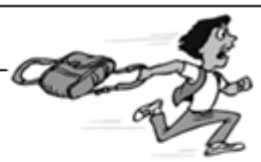

3) Point sur les futurs travaux de la cour :

Les travaux sont toujours programmés en juillet/août 2023. Le programme a été établi ainsi que le dossier de consultation des entreprises. Suite à l'appel d'offre émis, 2 entreprises ont été sélectionnées. Un point technique concernant les réseaux de chaleur reste en questionnement.
Dès que l'entreprise sera validée, il y aura des propositions d'aménagements de cour qui seront présentées au groupe de travail.

4) Les évaluations CP « Point d'étape » janvier 2023.

Les évaluations nationales « Point d'étape CP » se sont tenues dans chaque école du 16 au 27 janvier 2023.

Les évaluations de début d'année ont permis aux enseignants de CP de disposer de repères pour accompagner les élèves vers la maîtrise des savoirs fondamentaux. En milieu d'année, leurs compétences sont de nouveau évaluées en français et en mathématiques. Ce point d'étape doit permettre aux équipes pédagogiques d'apprécier les progrès et de définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves.

Ces évaluations sont conçues par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) en collaboration étroite avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (Csen) et la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco).

En français, les situations proposées portent sur le passage de l'oral à l'écrit, la reconnaissance de lettres, la phonologie, la compréhension orale et écrite et la lecture à voix haute. L'évaluation se déroule en **3 séquences avec des modalités de passation collective et individuelle**. Les activités d'évaluation des compétences en lecture requièrent un temps de passation individuelle. La durée de travail effectif de l'élève est estimée à **8 min pour la première séquence et 10 min pour la deuxième séquence**.

La troisième séquence correspond aux **deux épreuves individuelles dont la durée est fixée à 2 min**.

En mathématiques, les situations d'évaluation portent sur les nombres, le calcul en ligne lié à des situations d'addition et de soustraction et la résolution de problèmes. La passation est découpée en **2 séquences**. La durée de travail effectif de l'élève est estimée à **8 min pour la première séquence et 13 min pour la deuxième séquence**.

5) Test de positionnement en Anglais (niveau A1).

Comme chaque année un support a été élaboré afin de faciliter l'évaluation des acquis des élèves en anglais, niveau A1.

Ce test est un outil qui contribue, d'une part, à impulser une culture commune à tous les enseignants, au regard des attendus du Cadre Européen de Référence pour les Langues et des programmes, et, d'autre part à accompagner une dynamique de parcours par un suivi harmonisé des acquis des élèves.
En effet, il constitue un outil complémentaire d'aide au renseignement du LSU dans les cinq activités langagières. Il permet d'apprécier la réalité des apprentissages à ce niveau du parcours scolaire et d'informer les professeurs de 6e des acquis des élèves qu'ils vont accueillir. Ce test propose des situations en compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite, expression orale en continu et en interaction. Les élèves doivent être entrainés à travailler sur une variété de supports authentiques, à l'écrit comme à l'oral.
Comme l'an dernier, les élèves pourront passer les épreuves entre le 20 mars et le 26 mai 2023, laissant ainsi à chaque école une certaine latitude quant à l'organisation des épreuves.

Modalités pratiques pour l'organisation du test :

Courant janvier 2023 : Les élèves s'entrainent sur les dialogues et lorsqu'ils se sentent prêts, demandent à être évalués (entre janvier et mars 2023).

A partir du 20 mars 2023 : les épreuves écrites peuvent être passées. Les élèves doivent disposer des moyens linguistiques afférents au contexte de restaurant et de la nourriture, des goûts, de la vie quotidienne, des passe-temps et sports, des animaux et des consignes de la salle de classe. En compréhension, ils seront amenés à comprendre des descriptions physiques et des questions simples de présentation. En expression écrite, il est important qu'ils puissent produire des phrases pour se présenter. A l'oral, les élèves doivent être en mesure de répondre à des questions pour parler d'eux ou de poser des questions pour obtenir des informations sur l'identité d'une personne inconnue.

Les écrits se feront avec les enseignants de chaque classe de CM2.
Les oraux seront pris en charge par tous les enseignants habilités en anglais.

6) Présentation programme pHARe :

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées.

Les membres d'une « équipe ressource » pourront être mobilisés pour intervenir dans les écoles où il n'y a pas de personnel formé. Les écoles pourront alors contacter l'IEN, qui préviendra l'équipe ressource et l'intervention s'organisera en fonction de critère géographique et de disponibilité.

Un plan de formation et d'accompagnement est proposé dans toutes les académies à destination de tous les personnels ressources (5 par collège, 5 par circonscription du premier degré).

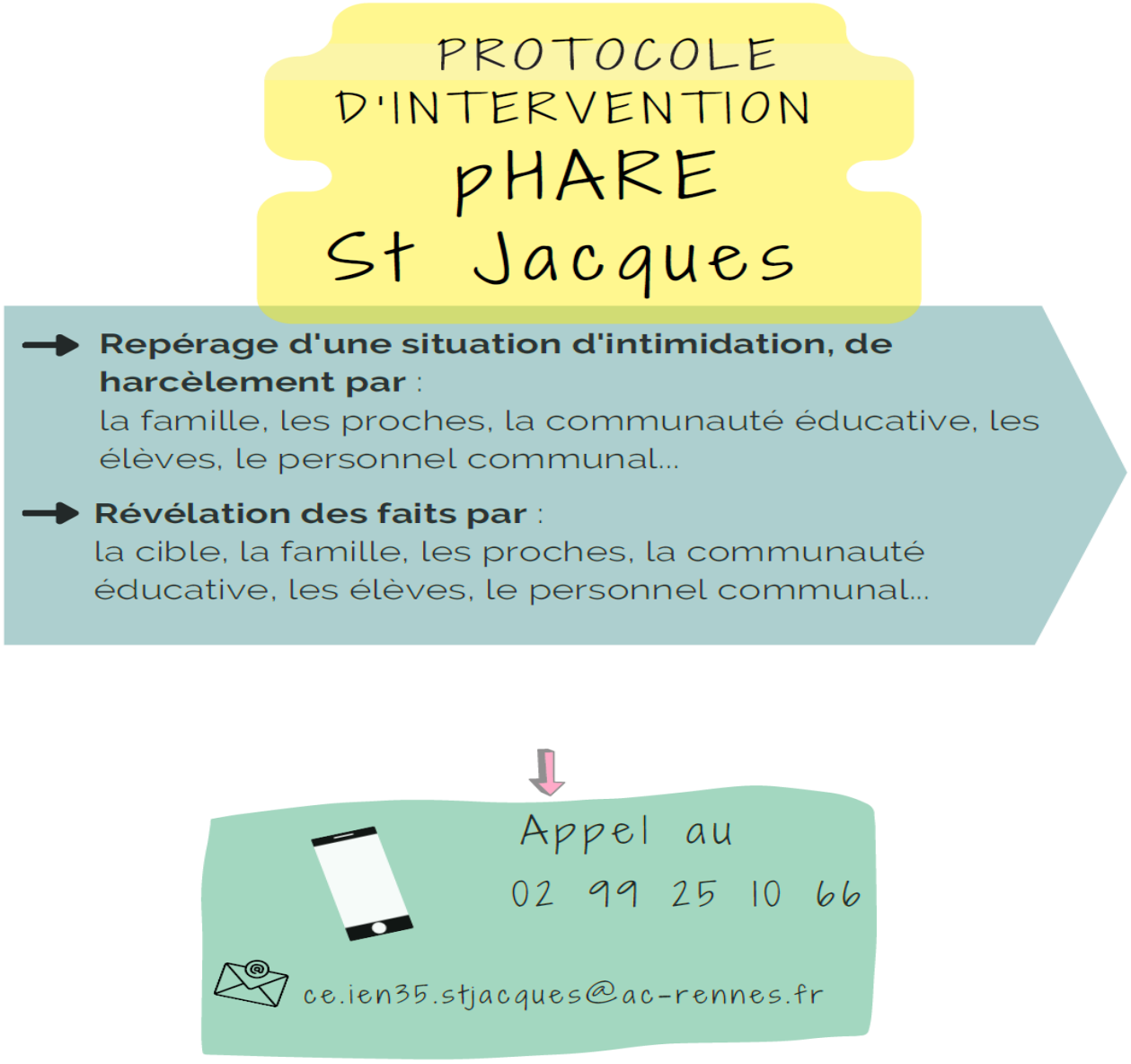

12 à 48 h

- **Entretien des parents** de l'élève cible par l'IEN, si besoin
- **Recueil** des informations
- Présentation du **protocole**

- **Entretien de l'élève cible** par un membre de l'équipe ressource-pHARE, dans un lieu rassurant

Mobilisation de l'équipe ressource/pHARE pour : échanger les informations, identifier les personnes de l'équipe mobilisables selon les lieux et les dates, choisir la méthode la plus adaptée selon la situation

2 semaines

Communication régulière selon les besoins, avec la **famille** de la cible.

Série d'**entretiens** avec les **témoins**, puis avec les **intimidateurs**

1 à 2 mois

Suivi et **évaluation**

Entretien de consolidation avec la cible

Famille de l'élève-cible (si besoin)

élève-cible

école

7) Prévision d'effectifs pour la rentrée 2023 :

Prévisions faites en fin novembre 2022 avec prise en compte de la livraison des nouveaux logements :

	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										**13**
Effectifs constatés (au 29/11/2022)	0	0	0	0	78	56	64	60	59	**317**
Montée pédagogique (automatique)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**78**	**56**	**64**	**60**	**258**
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	54	78	57	64	60	**313**
Entrées (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	**1**
TOTAL * (directeur)	**0**	**0**	**0**	**0**	**54**	**78**	**56**	**64**	**60**	**312**

Cela fait une moyenne de 24 élèves par classe (la prévision de l'année dernière était de 321).

Effectifs actuels :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TTL
77	61	64	59	61	322

Il y a une différence importante avec la prévision parce que :

- L'année prochaine 61 CM2 partent pour seulement 54 GS qui arrivent (delta de 7).
- Depuis la période 2 il y a beaucoup de mouvements d'effectifs notamment du fait des arrivées/départs des enfants gens du voyage (35 élèves depuis la rentrée).
- Des logements vont être livrés d'ici la rentrée 2023 (selon le calcul mairie cela pourrait correspondra à environ 10 inscriptions en élémentaire). Cependant pour l'instant pas de contacts.

8) Questions proposées par les représentants des parents d'élèves

<u>A l'équipe enseignante :</u>

Les parents et les enfants sont globalement satisfaits de la période.

Néanmoins, certains parents se plaignent d'un manque de communication, notamment lors de l'organisation d'évènements. Lors du projet Musique de l'Auditoire, la communication a été disparate entre les enseignants. La communication officielle a été transmise aux parents une semaine après l'évènement.

Pourriez-vous communiquer sur les évènements avant ? Les enfants peuvent ne pas informer les parents de l'organisation de ce type d'évènements.
→ Le projet musique a été présenté aux parents lors des réunions de classe de début d'année. De plus le spectacle ayant eu lieu qu'avec les enfants, il n'y a pas eu de communication externe. Néanmoins cela aurait effectivement pu être fait au moins par l'intermédiaire d'un mail. Nous serons plus vigilants dans le futur.

Certains parents auraient souhaité l'ouverture de l'évènement aux parents. En revanche, les parents ont apprécié le retour avec les vidéos filmées de l'évènement.
→ Comme expliqué dans le mail proposant l'envoi des vidéos, les parents n'ont pas pu être invités car la jauge de la salle de spectacle du pôle sud ne le permettait pas.

Certains parents s'interrogent sur le retour du Cross Solidaire, notamment l'absence de demande de paiement des engagements en fonction du temps couru par chaque enfant.
→ Les élèves ont récolté 1 300€ en faveur de l'association TERIA lors du cross solidaire. Le chartrain a publié un article.

C'était la première année avec cette proposition de dons. La communication était dense et complexe pour bien expliquer l'organisation aux parents.
L'année prochaine la feuille de « promesse de dons » sera redonnée aux parents après le cross avec un mot leur expliquant que s'ils le souhaitent toujours ils peuvent nous faire parvenir le don envisagé.

Certains parents s'interrogent sur la quantité de devoirs à effectuer le soir, jusqu'à 8 par soir, notamment en terme de suivi pour les parents et la fatigue pour les élèves après une journée d'école.
→ Comme à chaque fois pour ce genre de questions il faut se rapprocher directement de l'enseignant.

- Un parent se plaint que son enfant est embêté par d'autres enfants, notamment lors des récréations sans que les adultes ne réagissent (CM2).
→ Comme à chaque fois pour ce genre de questions il faut se rapprocher directement de l'enseignant ou de la directrice.

Les parents nous ont transmis des idées qu'ils souhaiteraient voir développer au sein de l'école :

- un spectacle de Noël en associant les parents.
- plus de moments de partage et d'échanges avec l'école, notamment avec des spectacles ouverts aux parents.
- ils souhaiteraient qu'un ou plusieurs banc (s) des copains soient identifiés dans la cour.
- une fête d'école en fin d'année.
- La participation des élèves aux foulées chartraines pour intégrer l'école aux évènements de la commune.
- l'organisation de classes vertes et/ou de classes de neige.

A la mairie :

Les parents semblent moins satisfaits de la période.

A plusieurs reprises, les parents soulignent le problème de la propreté des toilettes près du périscolaire.
→ Ces sanitaires sont les plus sollicités mais afin d'améliorer la situation, un deuxième passage en début d'après-midi a été mis en place par le service hygiène de la ville.

Concernant les menus, certains parents souhaiteraient des menus de substitution. De même, certains parents se plaignent du manque de plats végétariens et de la quantité des plats servis aux enfants.
→ Un repas végétarien est servi par semaine (conformément à la loi Egalim). Au sujet des quantités il s'agit sans doute davantage du partage des plats et de la perception des quantités. Les éco délégués ont transmis un courrier aux animateurs à ce sujet afin de trouver des solutions. C'est donc en réflexion.

Les heures de repas sont trop tardives, notamment pour les CM2.
→ Les 2 services sont nécessaires étant donnés les effectifs présents le midi.
Il est important que les enfants prennent un bon petit déjeuner le matin.

Certains parents nous indiquent le manque d'activités et de la diversité d'activités proposées le midi.
→ Chaque midi 3 propositions sont faites : jeux de cour/activités sportives/activités manuelles. C'est un temps qui doit également permettre aux enfants qui le souhaitent de faire leurs propres activités. Il y a également des contraintes « extérieures » à prendre en compte, notamment la prise en charge des élèves à besoins spécifiques qui mobilise les animateurs.

La question de la surveillance des enfants est soulevée, notamment dans les coins isolés de la cour et sur le plateau sportif.
→ Il faut être plus précis pour pouvoir répondre à cette question.

Le périscolaire est trop bruyant ; de même que la cantine.
→ Il y a un effectif élevé sur ces temps. L'équilibre entre lieu de vie convivial et nuisances sonores est complexe. Cela reste un point de vigilance.

Les vêtements laissés dehors près du périscolaire sont retrouvés mouillés. Ils sont laissés dehors, sans être ramassés.
→ M. RUBAUD rappelle qu'à chaque fois qu'un mail est envoyé aux parents pour venir chercher les vêtements oubliés, très peu se déplacent.
Malgré un courrier des éco délégués encore trop peu de vêtements ont des noms inscrits dessus. Une malle « vêtements oubliés » est en cours de fabrication. Les enfants qui s'occupent du ramassage des déchets le vendredi pourront également ramasser les vêtements trouvés dans la cour et les mettre dans la malle.

Idées :
- Diversifier les activités proposées aux enfants
- Renforcer la surveillance des enfants durant la pause du midi sur le plateau sportif.